



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 9 octobre 2014

Communiqué de presse

Point de situation sur les sargasses : Le préfet de la Martinique et le commandant supérieur des forces armées aux Antilles à la rencontre des militaires

Le 09 octobre 2014, Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la Martinique et le contre-amiral Georges Bosselut, commandant supérieur des forces armées aux Antilles se sont rendus sur la commune du Robert auprès des militaires en action.

Près de 60 militaires sont engagés actuellement sur le quartier de Pontaléry et du Four à Chaux de la commune du Robert. Cette commune a été classée « prioritaire » pour l'enlèvement des algues sargasses suite à un échouage massif le week-end dernier,

Cet échouage ayant provoqué une augmentation des seuils d'H2S à Pontaléry, la préfecture a donc fait appel aux forces armées aux Antilles qui, selon les recommandations de l'agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail, ont la capacité d'opérer avec des moyens de protection respiratoire appelé ANP (appareil normal de protection).

Sur demande de concours de la préfecture de la Martinique, les forces armées aux Antilles sont engagées depuis le mardi 07 octobre. Les militaires du détachement Terre Antilles – 33^e RIMa ainsi que les volontaires du RSMA de la Martinique effectuent ce travail « à bras d'homme » en appui et en coordination avec les services de la mairie.

Les forces armées aux Antilles poursuivent actuellement ces opérations, selon les demandes de concours de la préfecture de la Martinique.

Contact réservé aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 - ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

1/1